

Initiales de la présidence

---

Initiale de la direction

No de la résolution ou  
annotation

**Procès-verbal**

**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**de l'École du Dôme**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES DE L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DU DÔME**

Procès-verbal de la 4e séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire  
2025-2026 tenue le 11 février à 18h00, en virtuel.

**PRÉSENCES**

Corsius, Linda	Parent
Desrosiers, Caroline	Parent
Farrell, Eva	Enseignante
Gabbay, Joel	Enseignant
Licea, Sara	Parent
Néron, Jessica	Parent
Prévost, Brigitte	Service de garde
Pelletier, Marie-Elen	Direction
Régimbald, Émilie	Parent
Roux, Marie-Christine	Enseignante
Sempels, Anne	Parent
Vézia, Marie-Christine	Parent

**ABSENCES**

Dupuy, Didier	Personnel de soutien
Lessard, Caroline	Direction-adjointe

Initiales de la présidence

---

Initiale de la direction

**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École du Dôme**

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'École du Dôme

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h05.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jessica Néron présente l'ordre du jour. Cet ordre du jour est proposé par Jessica Néron et appuyé par Anne Sempels. L'ordre du jour est adopté.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2025**

Le procès-verbal est proposé par Linda Corsius, appuyé par Émilie Régimbald et adopté à l'unanimité.

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- Les élèves ayant 11 ans et plus peuvent suivre le cours de gardien averti.
- Une demande a été fait pour le programme La Cantine dans les écoles.

**5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**6. INFORMATIONS**

**a) Directives MEQ**

- Le ministère exige que les buttes de glisse soient mesurées. Les assureurs rappellent que la glissade est une activité à haut risque et doit être pratiquée dans une zone balisée. L'école n'a pas mesurée la butte mais dispose de règles claires pour la montée et la descente. Ces consignes sont connues de tous (élèves et personnel). La souffleuse a modifié la butte, la rendant impraticable en raison du risque de chute de l'autre côté. La glissade demeure permise à l'école sans casque.
- Le vouvoiement a été introduit en janvier. Nous sommes présentement à l'étape d'éduquer les élèves à utiliser le « vous »,

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'École du Dôme

notamment dans les contextes avec des personnes moins familières. En classe, l'usage de « monsieur » et « madame » était déjà établi. La transition se déroule bien et aucun enjeu majeur n'a été observé.

- Des clarifications ont été apportées concernant l'application de la loi sur la laïcité, notamment en ce qui concerne le rôle des bénévoles.

**b) Services complémentaires**

- Au retour des vacances, une orthopédagogue a été ajoutée à raison de 60 %, ainsi que quelques heures supplémentaires de TES. Ces ajouts permettent d'offrir davantage de services aux élèves. Ils ont été rendus possibles grâce à des sommes disponibles, le budget ayant été planifié de manière très conservatrice.

**c) Suivi du projet éducatif (Art. 37 et 97.1)**

- Les données issues du questionnaire sur le bien-être ont été intégrées, ce qui nous permet de mieux comprendre la situation des élèves.

**d) Suivi des approbations de la direction (plan d'action projet éducatif)**

- Les enseignants ont présenté à la direction un plan d'action, élaboré en collaboration avec le comité du projet éducatif. Le plan a été mis à jour afin de cibler des actions concrètes, de déterminer comment les mesurer et d'évaluer leur efficacité.

**e) Suivi du fonds 3 (subventions Sports loisirs outaouais)**

- Une subvention de 8 000 \$ de Sports loisirs outaouais a été reçue pour l'ajout du mur d'escalade, du panier de basketball et du lignage au sol. Les produits recherchés ont été transmis aux

**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**de l'École du Dôme**

ressources matérielles. Cette semaine, une autre subvention avec Postes Canada a été obtenue pour l'achat d'un tableau destiné à la classe verte.

**f) Suivi cour d'école**

- Incluant les éléments cités plus haut, la classe verte est le prochain projet. Le coût estimatif, incluant l'excavation, se situe entre 50 000 \$ et 75 000 \$. Certains détails doivent être précisés (places assises vs roches) pour se rapprocher du budget de 50 000 \$. La direction souhaite ne pas tout consacrer à la classe verte et aimerait planifier simultanément l'aménagement de l'avant de l'école.

**g) Suivi du sous-comité allergies**

- Via l'Info-Dôme, les parents sont invités à consulter le site web de l'école, où des informations ont été ajoutées, notamment sur les traiteurs. La prochaine étape sera de créer un gabarit pour chaque porte de classe afin d'identifier les allergies dans chaque groupe.

**h) Suivi de la politique des retards**

- La situation s'est nettement améliorée, avec très peu de retards récurrents. Les enseignants peuvent commencer à enseigner dès le début des journées et la diminution des retards a également amélioré les relations avec les parents. Quelques ajustements restent à faire dans l'application de la politique, par exemple lors des journées d'intempéries. Pour l'an prochain, il est recommandé de continuer à faire des rappels et à prévenir les parents à l'avance.

**7. CONSULTATION**

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'École du Dôme

**a) Grille-matières : En prévision de l'approbation du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (proposé par le directeur de l'école)**

- Art. 86 (art. 89) Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant:
- 1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- 2° (paragraphe abrogé);
- 3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.
- Il a été proposé au conseil des enseignants de sélectionner l'art dramatique comme forme d'art enseigné par un spécialiste.
- Il a été proposé au conseil des enseignants de conserver tel quel la répartition des heures pour chacune des matières.

**Commentaires soulevés :**

- L'art dramatique peut répondre aux besoins des élèves et de la communauté pour l'ensemble des niveaux.
- Certains membres soulignent qu'il serait dommage de perdre la musique, étant donné ses bienfaits.
- Il a été suggéré de considérer la musique comme option dans le service de garde ou de l'intégrer à un cycle, avec art dramatique pour un autre cycle. Une forme d'art devrait être enseignée de façon continue, l'autre pouvant varier d'un cycle à l'autre.
- Des questions ont été soulevées concernant la possibilité qu'un enseignant soit partagé entre plusieurs écoles.

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiale de la direction

de l'École du Dôme

**8. DÉCISIONS**

CE # 25-26-01

**a) Adoption, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les règles de fonctionnement des services de garde visés à l'article 256 établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues en vertu de cet article – art. 77.2 LIP.**

- Il est proposé de fermer le service de garde lors de la semaine de relâche 2025-2026.
- Il est proposé de fermer le service de garde les journées pédagogiques 2026-2027 suivantes : 24, 25 et 26 août, 4 janvier et 23, 25 et 28 juin.
- Sur proposition de Brigitte Prévost et appuyé par Marie Christine Roux, cette décision est adoptée à l'unanimité.

CE # 25-26-02

**b) Approbation du contrat de service pour la fourniture d'un service avec un organisme. Art. 91 LIP (Cantine pour tous)**

- Le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire et dans le cadre du budget de l'école, conclure un contrat pour la fourniture de biens ou services avec une personne ou un organisme. Il peut en outre exiger une contribution financière des utilisateurs des biens ou services offerts. Art. 91 LIP`
- Il est proposé que le service traiteur 2026-2027 soit Cantine pour tous.
- Sur proposition de Caroline Desrosiers et appuyé par Brigitte Prévost, cette décision est adoptée à l'unanimité.

CE # 25-26-03

**c) Approbation de la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un**

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'École du Dôme

**déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école. Art. 87  
LIP (modalités de la rentrée progressive préscolaire 2026-2027)**

- **CONSIDÉRANT** l'annexe II convention collective du personnel enseignant;
- **CONSIDÉRANT** que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réussite éducative des élèves;
- **CONSIDÉRANT** que le nombre de journées de fréquentation scolaire établi dans le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignant primaire et de l'enseignement secondaire est de 180 jours;

Il est recommandé qu'une entrée progressive soit prévue pour tous les élèves du préscolaire 5 ans et que celle-ci s'actualise selon les paramètres suivants :

- Que cette mesure s'applique au cours des quatre premières journées de classe du calendrier scolaire courant. La première journée de classe étant 31 août 2026, la rentrée à temps plein se fera donc au premier jour 5 soit le vendredi 4 septembre, du calendrier adopté;
- Que pour les élèves déjà inscrits au service de garde (SDG), le service soit offert à l'intérieur et à l'extérieur des heures des services éducatifs en classe (de l'ouverture du SDG à sa fermeture le soir);
- Que pour les élèves non-inscrits au SDG, le service doit être offert à l'intérieur des heures des services éducatifs en classe (du début à la fin des classes);
- Que l'organisation de cette mesure tienne compte prioritairement de la sécurité de chacun des élèves ciblés;
- Que cette mesure n'entraîne pas de frais supplémentaires aux parents de l'élève;

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiale de la direction

de l'École du Dôme

- Que cette mesure n'amène aucune modification à l'horaire du transport.

**Commentaires :**

- Informer les parents en avance sur la rentrée progressive.
- Vérifier si les élèves peuvent utiliser les autobus durant ces journées. Noter que le jeudi de la première semaine, tous les élèves seront présents le matin.

**Voir ANNEXE IV**

Il est proposé que conseil d'établissement approuve les modalités de la rentrée progressive tel que présenté.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Linda Corsius, appuyée par Joel Gabbay, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** les modalités de la rentrée progressive telles que présentées.

CE # 25-26-04

**d. Approbation de la financière exigée en application de l'article 3, du troisième alinéa de l'article 7 ou du troisième alinéa de l'article 292, proposée par le directeur (art. 75.01)**

- Il est proposé de demander un frais de 45\$ aux parents des élèves de 6e année pour l'activité des finissants Expéριο.
- Sur proposition de Brigitte Prévost et appuyé par Eva Farrell, cette décision est adoptée à l'unanimité.

Informations complémentaires :

Le 19 juin avant-midi, les élèves finissants auront la chance de célébrer la fin de leur primaire avec Expéριο! Basket-toe, tir-ta-hache, soccer big foot, feu vert, jeux de table géants et d'autres surprises attendent vos enfants !  
l'activité coûte 3585\$ pour 61 élèves = 58.77\$ par élève (et on demande 45\$, donc une partie est financée par les levées de fonds).

du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiale de la direction

de l'École du Dôme

CE # 25-26-05

**e. Approbation de l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école proposée par le directeur de l'école, sous réserve des obligations imposées par la loi pour l'utilisation des locaux de l'école à des fins électorales et des ententes d'utilisation conclues par le centre de services scolaire avant la délivrance de l'acte d'établissement de l'école (art. 93)**

- **CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre le CSSPO et la Ville de Gatineau;**
- **CONSIDÉRANT la disponibilité des locaux de l'école;**
- **CONSIDÉRANT que la location des locaux engendre des revenus à l'école;**
- **CONSIDÉRANT les règles de location des locaux (contrat et assurance);**
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Joel Gabay, appuyée par Caroline Desrosiers, il est résolu à l'unanimité;
- D'ADOPTER la proposition que Christèle Piché utilise le gymnase ponctuellement les lundis soirs.

**9. DIVERS**

- a) Marie-Christine Roux remercie, au nom des membres du personnel, l'OPP pour les pâtisseries offertes.
- b) Mot du service de garde : 20 février, la sortie de glissade au Domaine de l'Ange-Gardien » pour les élèves du service de garde nécessitera une décharge signée. La sortie se fera en autobus et les coûts des autobus sera défrayée par l'école.

**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Initiale de la direction

**de l'École du Dôme**

- c) Sara Licea: La prochaine activité de l'OPP sera la soirée cinéma, prévue le 30 avril. La levée de fonds prévue à Rochef ne pourra pas avoir lieu.
- d) Émilie Régimbald: M. Patrick ne reviendra pas, mais elle se dit satisfaite du remplaçant, M. Samuel, qui anime des activités de cirque avec les élèves du groupe théâtre.
- e) Marie-Elen : Rochef pourrait éventuellement revenir sur sa décision concernant la levée de fonds. Par ailleurs, il est souligné que Sara Licea et Gaëlle Klein ont été nommé pour les prix Bravo et Rachel Patry, en lien avec leur implication dans l'OPP.
- f) Linda Corsius : Remerciements à M. Samuel : les enfants sont très contents de ses activités.  
Message d'un parent concernant des insectes dans les toilettes à l'étage : il n'y a pas de coquerelles, selon Marie-Elen.  
Lorsqu'un insecte non identifié est observé, le service de gestion parasitaire est interpellé pour l'identifier. Les enfants sont invités à signaler tout insecte à un adulte, qui fera les suivis appropriés.
- g) Jessica Néron : Les nouveaux abreuvoirs sont appréciés, notamment pour que les plus jeunes puissent remplir leur bouteille.

**10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPO**

- Marie-Christine Vézina a été remplaçante pour Linda Corsius. L'initiative de Linda concernant les produits menstruels a été souligné, et ceci qui pourrait être étendue à l'ensemble de la commission scolaire. Marie-Elen a ajouté que des produits québécois et écologiques (Iris et Arlo) ont été reçus.
- Émilie a suggéré de demander aux autres écoles quelles démarches sont faites par rapport aux allergies.

Initiales de la présidence

---

Initiale de la direction

**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École du Dôme**

- Les commentaires concernant l'application de la loi sur la laïcité par rapport aux bénévoles ont été appréciés et seront transmis à la Fédération des parents du Québec.

**11. PROCHAINE SÉANCE**

- Le 1<sup>er</sup> avril 2026 (En présentiel).

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

19h51

---

Jessica Néron

Présidence

---

Marie-Elen Pelletier

Direction